



Procès verbal du BCFC du 28.01.2012

Présents:	Présidents	C.C.P.C.	:	Luyckx Jean-Marie
		C.C.C.V.	:	Pinoy Erik
	Membres mandatés			
		Internationaux	:	Marcq Roland
		Jeunesse	:	
		Feeder	:	Van Hoo Patrick
		Handicapés	:	Dejonghe Ronny
		Ch. de Belgique	:	Van Houdt Isidoor
			:	Paternoster Jean Paul
		Carpes	:	
	C.C.P.C.	Detongre Guy, Collard Jean-Pierre, Bernard Samuel		
	C.C.C.V.	Jacobs Romain, Ooms Bart, Buddaert Antoon		
Excusé	Coach jeunes	Thienpondt Hans		
Rapporteur	Swinnen Karel			

1.0 Mot de bienvenue par M. Pinoy Erik

M. Pinoy ouvre la séance à 13 h 25.

2.0 Informations du C.C.P.C

Le C.C.P.C. informe les modifications du comité:

- M. Pilate Jean a démissionné de son poste de Président.
- Composition du nouveau comité C.C.P.C. :
 - Ø Président : M. Luyckx Jean-Marie
 - Ø Secrétaire : M. Detongre Guy
 - Ø Délégué supplémentaire : M. Bernard Samuel
- Suite à ce changement de comité, les signatures des mandataires des caisses des équipes nationales devront être modifiées : M. Luyckx Jean-Marie remplace M. Pilate Jean. Les responsables des différentes caisses contacteront M. Luyckx Jean-Marie afin d'effectuer ces modifications.

3.0 Approbation du procès-verbal de la réunion du 05.11.2012

- M. Paternoster Jean Paul doit être rajouté à la liste en tant que membre mandaté pour les championnats de Belgique.
- Remplacé "Jeux mondiaux de l'eau 2011" dans le P.V. par les « Jeux Mondiaux de la Pêche 2011 »
- Point 7.2 : M. Schoubben Frans est proposé par le C.C.P.C. comme coach-adjoint de l'équipe nationale Seniors ;



Procès verbal du BCFC du 28.01.2012

- Point 7.2 : lire : M. Marcq Roland signale qu'il a des problèmes avec un membre de l'équipe des Pays-Bas et non avec le coach ;
- Point 9.c : lire : proposition concernant le recrutement des contrôleurs ;
- Point 9.c: dernière règle lire : un secteur par les membres des différentes équipes nationales ;
- Point 9.d : lire: en cas de bénéfice, une partie sera versée aux équipes nationales en fonction du nombre de contrôleurs qu'elles auront fournis.
- Point 10 : suite aux élections, les sélections des inters prévues les 13 et 14 octobre 2012 sont reportées aux 20 et 21 octobre 2012.
- Point 6 : Le C.C.P.C. signale son désaccord concernant le contenu, il sera rediscuté et clarifié dans le point 2 de l'ordre du jour de la réunion.

4.0 Point d'action du procès-verbal du 05.11.2011

- a. Groupe de travail règlement interne/statuts B.C.F.C. : les remarques du C.C.P.C. ne sont à ce jour pas à la disposition du C.C.C.V. Ce nouveau règlement doit encore être avalisé par les 2 ailes.
- b. Règlement Carpe il sera adapté au règlement FIPSeD : status quo

5.0 Modifications du règlement des compétitions B.C.F.C.

M. Van Houdt Isidoor donne un compte-rendu des différentes modifications dont les points suivant doivent être discutés :

- a. à partir du 01.01.2012 la catégorie Jeunes U22 modifiée en U23.
- b. répartition des places pour les championnats de Belgique:
 - la répartition des places attribuées au C.C.C.V. et au C.C.P.C. pour les différents ch. de Belgique sera communiquée lors de la réunion du B.C.F.C. de janvier ;
 - le C.C.C.V. et le C.C.P.C. répartiront leurs places au sein de leurs ailes respectives ;
 - les places non utilisées devront être communiquées à M. Van Houdt Isidoor avant le 01 mai ;
 - Les mises doivent être payées 15 jours avant le Ch.de Belgique.
 - Les mises doivent être payées au compte bancaire :
 IBAN BE23 787549246291
 BIC GKCCBE88
- c. ch.de Belgique Interclubs : le nombre de pêcheurs par équipe sera de 5 au lieu de 6. Dans le cas où un pêcheur de réserve est introduit dans une équipe pour la seconde manche, il faudra en informer le responsable des ch. de Belgique au plus tard 1 heure avant la fin de la première manche ;
- d. les dates des modifications seront reprises dans les textes du règlement des compétitions B.C.F.C. qui sera finalisé et publié avant le 01.03.2012.



Procès verbal du BCFC du 28.01.2012

6.0 Coach-adjoint équipe nationale Seniors :

La proposition du C.C.P.C de nommer M. Schoubben Frans en tant que coach-adjoint de l'équipe nationale seniors est acceptée par le C.C.C.V.

7.0 Plainte de la Fédération Liège Compétition

Ce point a été évoqué et traité lors de la réunion du 05.11.2011 sans qu'aucune solution ou décision n'aboutisse.

Le C.C.P.C. confirme à nouveau son point de vue en demandant à M. Pinoy Erik de faire un pas de côté en tant que président du B.C.F.C.

Suite à un vote qui a eu lieu au C.C.C.V. M. Pinoy Erik ne peut accéder à cette demande. Il est néanmoins important de signaler que la nouvelle structure du B.C.F.C. prévue dans le nouveau règlement interne solutionnera ce problème.

Lors d'événements officiels organisés par en Wallonie, le B.C.F.C. sera représenté par le président du C.C.P.C. et organisés en Flandres, le B.C.F.C. sera représenté par le président du C.C.C.V.

8.0 Championnats de Belgique 2012.

a. *Ch.de Belgique Dames*

ce ch.de Belgique est déplacé du 26.08.2012 au 30.09.2012

Le programme reste d'actualité.

b. *Frais pour les coupes des ch. de Belgique 2012*

Ø Le B.C.F.C. ne se chargera plus de l'achat des coupes.

Ø Les ailes sportives se chargeront des coupes prévues pour les différents ch. de Belgique en fonction de la liste des répartitions des championnats de M. Van Houdt Isidoor.

Ø Le logo officiel du B.C.F.C. doit être présent sur les coupes. M. Paternoster Jean-Paul fournira le logo digital aux responsables des 2 ailes.

c. *Candidatures pour les ch. de Belgique 2012 :*

1. Handicapés	: CCCV 19/05	Hamont-Achel étang de Walvissers
2. Carpe	: CCPC 01-02-03/06	Canal Bruxelles-Charleroi-Oisquercq
3. Vétérans + Jeunes	: CCPC 26/08	Canal Bruxelles-Charleroi-Halle-Drogenbos
4. Moulinet	: CCPC 02/09	Canal Albert - Haccourt
5. Interclubs	: CCCV 23/09	Canal Albert- Gellik-Eigenbilzen
6. Feeder	: CCCV 09/09	Ingelmunster
7. Individuel+Dames	: CCPC 30/09	Canal Albert-Haccourt-Hermalle



Procès verbal du BCFC du 28.01.2012

9.0 Equipe nationale Handipêche

- a. Le sponsoring Van Spitael est supprimé.
- b. M. Dejonghe Ronny demande une aide de 800 € pour 2012 au B.C.F.C. afin de compenser la perte du sponsor. Le C.C.P.C. et le C.C.C.V. marquent leur accord.

10.0 Equipe nationale Dames

- a. Le ch. du monde Dames 2012 se déroulera aux Pays-Bas
- b. Le C.C.C.V. et le C.C.P.C. marquent leur accord concernant les points suivants:
 - Ø une équipe nationale Dames est constituée. Les candidatures éventuelles seront acceptées parmi les catégories Dames et Jeunesse féminine. La priorité sera donnée en fonction du classement des résultats du ch. de Belgique 2011, ensuite 2010 etc.....
 - Ø Le droit d'inscription sera payé par le B.C.F.C.
 - Ø Concernant les autres frais, la règle sera la même que pour l'équipe du Ch. Du monde Vétérans.
 - Ø M. Ooms Bart est désigné pour 2012 en tant que responsable de l'équipe Dames à l'essai pour une année. Concernant les frais du coach la décision sera prise lors de la réunion du B.C.F.C du 28/04/2012.
 - Ø M. Marcq Roland officiera en tant que délégué.

11.0 Equipe nationale Vétérans

Les mêmes modalités que les années précédentes resteront d'application.

12.0 Ch. Monde Feeder

- Ø La première réunion a eu lieu.
- Ø Dans les semaines à venir une nouvelle réunion est prévue M. Pinoy Erik qui s'occupera des invitations.
- Ø Le C.C.C.V. suivra l'exemple du C.C.P.C. et n'accordera aucune autorisation pour des concours officiels les jours du ch. du Monde.

13.0 Divers

- Le C.C.P.C. enverra un courrier à M. Depouille Christophe afin d'éclaircir la situation sportive et financière de la section carnassiers. Une copie de ce courrier sera adressée à M. Swinnen Karel et jointe au procès-verbal.



Procès verbal du BCFC du 28.01.2012

Fin de la réunion: 16 h. 00

Prochaine réunion B.C.F.C :

28 Avril 2012 à 10 h. 00 salle Le Breughel, Place Cardinal Mercier 23, 1090 Bruxelles (Jette)

PROJET